

ARRÊTÉ MUNICIPAL
Portant réglementation de
l'occupation du Domaine Public

PARCS, JARDINS PUBLICS, PROMENADES ET PLAINES DE JEUX
JEUDI 02 NOVEMBRE 2023

Arrêté n°503-Novembre2023-ST

DF/EL

Le Maire de la Ville de CAUDRY,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2212-1, L.2212-2 et L.2213-1 à L.2213-6,

Vu les conditions météorologiques en raison de la tempête Ciaran le jeudi 02 novembre 2023,

Considérant qu'il appartient au maire d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique sur l'ensemble du territoire de la commune et qu'il y a lieu par voie de conséquence d'interdire l'accès aux parcs, jardins publics, promenades et plaines de jeux le jeudi 02 novembre 2023,

ARRÊTE

ARTICLE 1 – **L'accès aux parcs, jardins publics, promenades et plaines de jeux situés sur la commune de Caudry est interdit au public le jeudi 02 novembre 2023.**

ARTICLE 2 – La fermeture sera assurée par les services techniques de la Ville de Caudry. Si nécessaires, des barrières seront mises en place.

ARTICLE 3 - Le présent arrêté sera affiché en Mairie, ainsi qu'à l'entrée de tous les lieux concernés.

ARTICLE 4 - Les infractions au présent arrêté seront sanctionnées par des procès verbaux.

ARTICLE 5 – Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille – 5, Rue Geoffroy Saint-Hilaire – CS 62039 – 59014 LILLE Cedex, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de son affichage ou de sa notification.

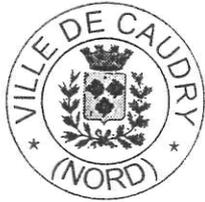
ARTICLE 6 – Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie, Madame la Commandante de la Brigade de Gendarmerie de Caudry et Monsieur le Chef de la Police Municipale seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 7 - Ampliation transmise à

- Madame la Commandante de brigade de Gendarmerie de Caudry
- Monsieur le Chef de la Police Municipale
- Monsieur le Directeur des Services Techniques de la Ville de Caudry

Fait à Caudry, le 02 novembre 2023

Le Maire,
Conseiller Départemental,



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Bricout", is written over the printed name.

Frédéric BRICOUT